UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Genève, 11 mai 2004

Avis de publication **Nº 217-04**

Avis de publication

Nomenclature des stations de navire (Liste V) (44e édition, 2004)

un CD-ROM inclus

La Nomenclature est une publication de service établie chaque année par l'UIT en application de l'Article 20 du Règlement des radiocommunications. **Toutes les stations à bord de navires obligatoirement pourvues d'une installation SMDSM et toutes les stations de navire obligatoirement pourvues d'une installation radiotélégraphique Morse, en vertu d'un accord international, doivent être pourvues de la Nomenclature, conformément aux dispositions de l'Appendice 16 audit Règlement.**

La Nomenclature est publiée en deux parties complémentaires:

- **Partie A** (en format papier)
- **Partie B** (en format CD-ROM)

La Nomenclature est complète si les deux parties sont accessibles.

Date de publication:	Edition: juin 2004 Supplément Nº 1: septembre 2004 Supplément Nº 2: décembre 2004 Supplément Nº 3: mars 2005
Langue:	Trilingue (français, anglais et espagnol)
Format papier:	A4 (21 × 29,7 cm) Edition, environ 1600 pages Suppléments, environ 360 pages
Format électronique:	• Adobe Acrobat™ PDF • Base de données des stations de navire avec l'appui d'une interface
Matériel et logiciel nécessaire:	PC i486™ ou processeur Pentium® ou compatible, avec 64 MB RAM (minimum) et un lecteur CD-ROM; Microsoft® Windows® 98, Windows® Me, Windows NT®, Windows XP® Edition professionnelle ou familiale et Adobe Acrobat avec Search
Numéro d'article:	Edition et suppléments: 25138 Edition: 25139 Supplément Nº 1: 25140 Supplément Nº 2: 25141 Supplément Nº 3: 25142
Numéro ISBN:	Edition: 92-71-28033-4 Supplément Nº 1: 92-71-28133-0 Supplément Nº 2: 92-71-28233-7 Supplément Nº 3: 92-71-28333-3
Prix en francs suisses:	**Prix catalogue: CHF 104.–** Etats Membres et Membres des Secteurs: –15% Administrations des pays les moins avancés: – 80%

Division des ventes et du marketing
Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse

Téléphone: +41 22 730 61 42
Téléfax: +41 22 730 51 94
E-mail: sales@itu.int
www.itu.int/publications

Nomenclature des stations de navire (Liste V)
(44e édition, 2004)

La Nomenclature est publiée en deux parties complémentaires:

Partie A *(en format papier)*

Cette partie contient les états signalétiques des stations de navire notifiées au Bureau des radiocommunications avec un numéro MMSI, à l'exception des embarcations de la flotte de plaisance classées sous «yacht» (symbole PL-YAT dans la colonne 5 de la Nomenclature), si l'Administration responsable n'a pas d'autres exigences. Cette partie sera tenue à jour au moyen de deux suppléments trimestriels publiés en plus du supplément récapitulatif semestriel.

Partie B *(en format CD-ROM)*

Cette partie contient *tous* les états signalétiques des stations de navire notifiées au Bureau avec ou sans numéro MMSI, y compris les embarcations de la flotte de plaisance classées sous «yacht». L'édition est mise à jour au moyen des suppléments cumulatifs trimestriels. Les renseignements qui y figurent sont présentés en deux sections et formats:

- Section I – Contient l'édition et les suppléments périodiques en format pdf d'Acrobat.
- Section II – Contient une copie de la base de données des stations de navire ainsi qu'un logiciel avec une interface similaire à celle du système MARS de l'UIT (http://www.itu.int/ITU-R/terrestrial/mars).

Table des matières

Partie A *(en format papier)* – L'édition de la Nomenclature comprend les renseignements suivants:

Préface	Introduction à la Nomenclature
Section I	Symboles, abréviations, codes SRT
Section II	Statistiques globales, statistiques par pays et vacations des stations de navire
Section III	Etats signalétiques des stations de navire avec un numéro MMSI notifié au Bureau, à l'exception des embarcations de la flotte de plaisance classées sous «yacht» (symbole PL-YAT dans la colonne 5 de la Nomenclature)
Section IV	Notes relatives aux états signalétiques des stations de navire
Annexe I	Groupes prédéterminés de stations auxquels a été assigné un indicatif d'appel commun et/ou un numéro d'appel sélectif et/ou une identité (MMSI)
Annexe II	Noms anciens/actuels des stations de navire
Annexe III	Adresses des administrations responsables des notifications

Partie B *(en format CD-ROM)* – L'édition de la Nomenclature donne les renseignements suivants:

Préface	Introduction à la Nomenclature
Section I *(PDF)*	Contient les états signalétiques des **toutes** les stations de navire y compris celles de la flotte de plaisance classées sous «yacht» ainsi que les autres contenues dans la Partie A
Section II *(base de données)*	Contient la base de données complète des stations de navire, ainsi que l'interface qui permet de rechercher: – les stations de navire – les CIAC/AAICs – les administrations responsables des notifications

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Prix

Les prix annoncés dans les Avis de publication, y compris ceux dans le Catalogue des publications de l'UIT et dans les Listes des Recommandations UIT-T et UIT-R (distribués gratuitement et affichés sur le site Web de l'UIT à l'adresse suivante: **www.itu.int/publications**), sont exprimés en francs suisses (CHF) et peuvent être modifiés sans préavis.

Une remise de 15% est accordée aux Etats Membres et aux Membres des Secteurs participant aux travaux de l'UIT. La réduction accordée aux Administrations des pays les moins avancés est de 80% du prix catalogue des publications de l'UIT. Les bibliothèques des établissements d'enseignement bénéficient également de cette réduction (pour les abonnements en ligne et les publications sur CD-ROM seulement). Veuillez noter que le prix minimal facturé pour une publication achetée à la Librairie électronique est de vingt francs suisses (CHF 20.–) et qu'il n'y a pas de réduction sur ce service.

Tous renseignements supplémentaires relatifs aux CD-ROM, aux Recommandations en ligne et à la Librairie électronique de l'UIT sont disponibles dans le Catalogue des publications et ses annexes (Listes des Recommandations UIT-R et UIT-T).

Mode de paiement

Toutes les publications sont payables à la commande:

a) par carte de crédit: American Express, Eurocard/Mastercard ou Visa;

b) par virement bancaire à l'UBS SA, Genève, sur le compte de l'UIT Genève, n° CH 96 0024 0240 C876 5565 0, SWIFT UBSWCHZH80A – Clearing n° 240;

c) par chèque payable à l'UIT;

d) par mandat postal international;

e) par virement au compte de chèques postaux de l'UIT: UIT Genève, n° 12-50-3 (pour la Suisse);

f) par bons de livres UNESCO.

Le paiement s'effectuera normalement en francs suisses (CHF). On peut également faire usage de chèques libellés dans d'autres monnaies librement convertibles en francs suisses, à condition que la conversion du chèque permette de couvrir le montant de l'achat au prix fixé en francs suisses. L'UIT n'accepte pas l'accréditif comme moyen de paiement.

Pour un traitement rapide de vos commandes, nous vous invitons soit à effectuer un prépaiement par carte de crédit, soit à profiter de notre nouveau service en ouvrant un compte de dépôts UIT.

Envoi

Les prix catalogue comprennent les frais d'envoi par voie postale économique, non recommandé, ou par le mode de transport qui est le plus favorable à l'UIT. Sur demande, l'envoi peut être fait par l'un des moyens suivants: avion, DHL, Federal Express, TNT, UPS ou valise diplomatique. Les montants estimés des frais d'envoi prioritaire sont calculés, sur demande, dans les devis. Depuis le 1er février 2003, les frais de recommandé sont ajoutés au coût de l'expédition par voie postale économique. Vous avez cependant la possibilité de les refuser mais, dans ces conditions, l'UIT ne prendra pas à sa charge le remplacement des colis non réceptionnés qui ont été expédiés par courrier non recommandé. Les droits de douane et autres taxes ou redevances liés à l'importation de marchandises ne sont pas pris en charge par l'UIT. L'UIT **n'est pas responsable** des problèmes de transport tels que délai, perte ou détérioration. Toute réclamation doit être faite dans les plus brefs délais et dans l'année qui suit l'expédition.

Retour des publications

Le retour d'une publication motivé par un défaut dans ladite publication donne exclusivement lieu à un échange et les frais consécutifs à cet échange sont pris en charge par l'UIT. Tout retour de publication doit intervenir dans le (1) mois qui suit la date d'expédition de la publication au client et avec l'accord préalable de l'UIT. Un montant minimal de cinquante francs suisses (CHF 50.–) est normalement facturé par l'UIT au client pour la remise de la publication en stock.

Les achats effectués en direct au comptoir des ventes ne sont ni repris ni échangés.

Ces conditions générales sont applicables pour les publications électroniques (CD-ROM et en ligne), sous réserve des dispositions spécifiques dérogatoires contenues dans les Accords de licence. La passation d'une commande implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Aucune des dispositions des présentes conditions générales de vente ne peut être interprétée comme constituant une dérogation ou une renonciation aux privilèges, immunités et facilités dont jouit l'UIT conformément aux accords internationaux qui lui sont applicables, en particulier à l'Accord de siège conclu avec le Conseil fédéral suisse le 22 juillet 1971, ainsi qu'à la Loi suisse et à toute autre loi nationale applicable.

Les commandes par téléphone ne sont pas acceptées.
Veuillez les envoyer par téléfax ou par courrier électronique.

Numéro d'article: ❑ **Edition et suppléments: 25138** **Nº 217-04**

Nomenclature des stations de navire (Liste V) (44e édition, 2004)

Bon de commande

Adresse de facturation (en majuscules)

Nom de la société ou de l'organisme

Division / Département | Nom de la personne à contacter

Rue / Case postale

Ville | Code postal

Pays

Numéro de téléphone | Numéro de téléfax | E-mail

Mode d'expédition préféré

☐ économique (gratuit)*
☐ économique recommandé
☐ avion recommandé
☐ DHL (Nº de compte international)
☐ Federal Express (Nº de compte international)
☐ UPS (Nº de compte international)
☐ TNT (Nº de compte international)

Adresse d'expédition (si différente de l'adresse ci-dessus)

Nom de la société ou de l'organisme

Division / Département

Rue / Case postale

Ville, code postal | Pays

Mode de paiement

☐ Chèque ou mandat de _____ CHF ci-joint

☐ Veuillez débiter ma carte de crédit de _____ CHF

N° de la carte ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

☐ Virement bancaire de _____ CHF
sur le compte de l'UBS SA à Genève, n° CH 96 0024 0240 C876 5565 0
SWIFT UBSWCHZH80A – Clearing n°. 240

☐ American Express ☐ Eurocard / Mastercard ☐ Visa

Date d'expiration ☐☐☐☐ Nom du titulaire _____

Veuillez me faire parvenir

Numéro d'article	Titre de la publication	Code de langue	Prix unitaire	Quantité	Total CHF

Je confirme cette commande

Référence de votre commande | Nom du signataire

Date | Signature

*Veuillez noter que l'UIT ne prendra pas à sa charge le remplacement des colis non réceptionnés qui ont été expédiés **par courrier non recommandé**. L'UIT **n'est pas responsable** des problèmes de transport tels que délai, perte ou détérioration.

REPPUB\CATALOG\ORDER

Prière de signer et de renvoyer ce bon de commande dûment rempli à l'adresse suivante:

UIT
Division des ventes et du marketing
Place des Nations
CH-1211 Genève 20 – Suisse

Téléfax: +41 22 730 51 94
E-mail: sales@itu.int